



**PERSONNALITÉ B6**

**Le succès doit passer par un travail acharné**



Monique Gagnon-Tremblay

**DOSSIER A5**

**La grève de l'amiante a marqué le début des trois colombes**

**ECONOMIE D1**

**Un Sherbrookoïse qui vend du bois partout sur la planète**



**Les dépanneurs de l'Estrie en désaccord avec le MATRAC concernant l'arrêt des ventes illégales**

## Cigarettes: un moratoire trop hâtif

Claude PLANTE et PC Sherbrooke

Même s'ils entendent se conformer au moratoire d'une semaine décrété vendredi par le mouvement provincial MATRAC, les dépanneurs de l'Estrie n'en trouvent pas moins que le moment pour arrêter la vente de cigarettes illégales est bien mal choisi.

Comme le premier ministre du Canada Jean Chrétien commençait à donner signe de vie dans le dossier et parlait de baisses de taxes, le regroupement de propriétaires de dépanneurs a décidé de suspendre pendant une semaine ses ventes illégales. Pour le porte-parole du MATRAC (Mouvement d'abolition des taxes réservées aux cigarettes) à Sherbrooke, André Marcotte, il

n'aurait pas fallu lâcher l'os aussi rapidement et il aurait fallu continuer à tenir des comptoirs improvisés aux deux coins dans différents coins de la province.

«Je suis solidaire de la décision, mais j'aurais préféré continuer les ventes. Nous offrons maintenant une semaine de repos au gouvernement. Nous avons commencé à le faire parler», dit-il.

«Il fallait continuer le combat jusqu'à la victoire!»

Selon M. Marcotte, l'occasion était belle puisque l'opinion publique supporte les gens du Mouvement pour l'abolition des taxes réservées aux cigarettes. «Nous avons les médias, les gens et les dépanneurs avec nous. Mais là, on arrête tout. Je dois cependant respecter le système.»

André Marcotte, aussi président

de l'Association des détaillants de l'Estrie, mentionne que le MATRAC Sherbrooke n'entend pas mettre de l'avant d'autres moyens de pression de façon isolée.

**Contre un boycott**

D'un autre côté, M. Marcotte pense qu'il est inutile de boycotter les produits de Loto-Québec et de retenir les sommes recueillies par la TPS et la TVQ, comme menace de faire la direction du MATRAC provincial, si le gouvernement ne pose aucun geste concret dans le but de réduire les taxes.

«Ça ne marchera pas, lance-t-il. Des billets de loterie, il n'y a pas juste les dépanneurs qui en vendent. Les gens vont aller s'en procurer dans les pharmacies et aux comptoirs de Loto-Québec. Moi je crois qu'environ 20 pour cent des

dépanneurs vont embarquer là-dans.»

«Ton client ne doit pas être contre toi. Si nous n'avons pas de billet à vendre les gens vont être fâchés; avec les cigarettes, nous avions les gens avec nous, poursuit-il. Qui va pouvoir dire si tel ou tel dépanneur a retenu l'argent de la TPS et de la TVQ?»

Avec le recul, M. Marcotte considère que la vente de cigarettes illégales à Sherbrooke il y a deux semaines a été bénéfique pour la cellule estrienne du MATRAC.

«Nous avons réussi à toucher l'opinion publique, soutient-il. Les gens sont d'accord avec nous... A tous les deux jours, j'en entendais parler.»

Baisse de 12 \$

La baisse du prix du carton de cigarettes sera vraisemblablement la principale conséquence d'un plan de lutte à la contrebande concocté à la hâte, en fin de semaine, par certains membres du gouvernement fédéral.

Même si les détails de ce plan n'ont toujours pas été rendus publics, plusieurs sources indiquent en effet que des ministres et des hauts fonctionnaires ont consacré leur week-end à l'élaboration de propositions prévoyant une baisse radicale des taxes fédérales et provinciales, ce qui réduirait le prix du carton de cigarettes d'au moins 12 \$.

Le prix courant d'un carton de cigarette oscille présentement entre 44 \$ et 48 \$, comparativement aux produits de contrebande, qui se défont à 18 \$ l'unité.

On s'attend à ce que la stratégie gouvernementale soit dévoilée jeudi.

**Des tacos et tortillas fabriqués chez nous**

## Un coin du Mexique importé au coeur de Sherbrooke

Gilles FISETTE Sherbrooke

L'hiver est peut-être un peu moins sibérien dans le coin de la rue Panneton, dans l'ouest de Sherbrooke, où deux jeunes entrepreneurs ont importé un coin du Mexique. Là, ils fabriquent en effet des tacos et des tortillas.

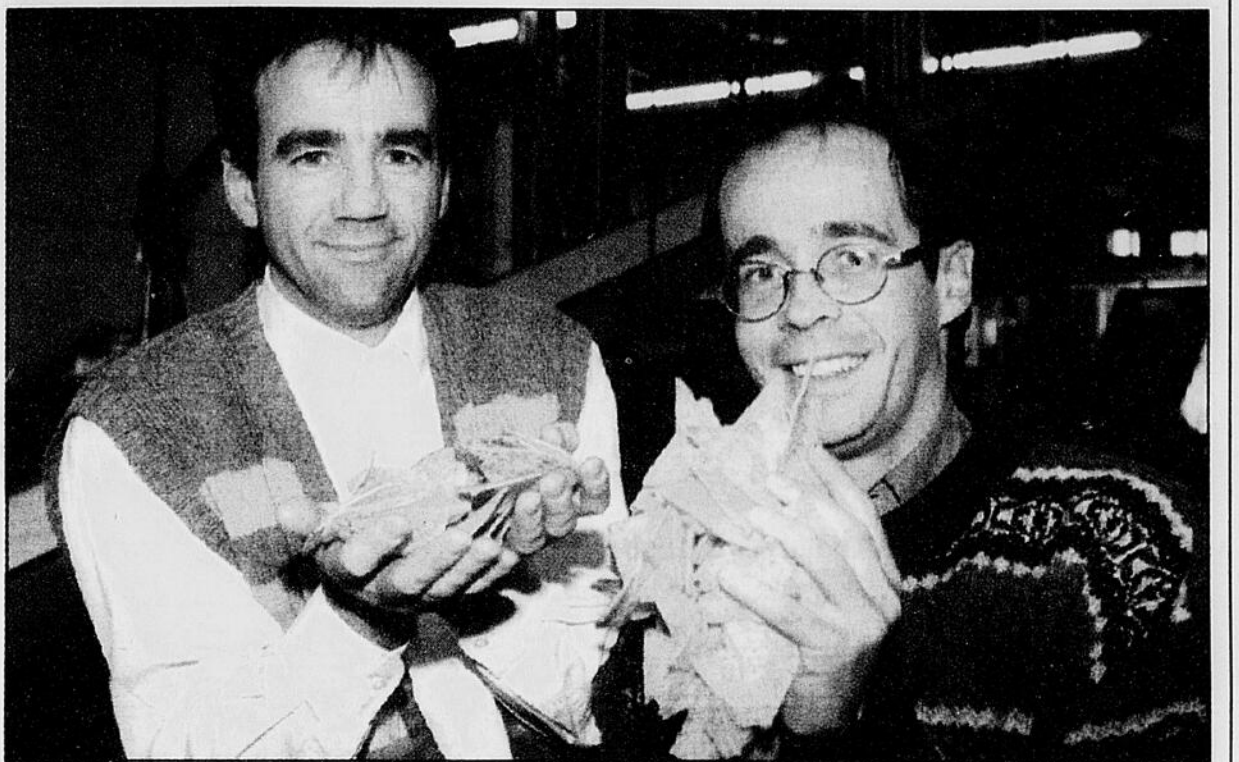
Pourquoi?  
Pourquoi pas, rétorque l'un des deux associés, André Belley, qui dirige l'entreprise «Pablo et Pepe» avec Denis Hébert. L'occasion s'est présentée... et a été saisie au vol.

En fait, explique M. Belley, l'idée a germé depuis quelques années mais l'occasion s'est réellement présentée lorsque Primo Foods a décidé de quitter Dorion, au Québec, pour s'installer aux États-Unis. Le seul fabricant de tacos et de tortillas du Québec avait donc mis les voiles pour les États-Unis. La place était totalement vacante.

«Ils ne voulaient pas me vendre leurs équipements mais je leur ai fait comprendre que ce n'est pas ça qui m'empêcherait de me lancer dans cette production. Ils ont finalement vendu... Le reste a été totalement fabriqué ici, sur place, notamment en ce qui concerne les tapis roulants.»

Les deux associés estiment avoir investi 1,7 million \$ dans l'entreprise. Ils ont créé une dizaine d'emplois, soit le pic qu'atteint l'entreprise durant les périodes de pointe.

Même que ces deux jeunes hommes d'affaires ont multiplié les oeufs dans leur panier. Ils sont aussi associés dans A et R Belley, une entreprise de transport et de gestion d'inventaires qui est d'ailleurs en lice pour le titre de jeune entreprise de l'année dans le cadre du gala Reconnaissance Estrie de la Chambre de commerce de la région de Sherbrooke et la Chambre de commerce régionale de l'Estrie. Ils sont aussi partenaires d'une entre-



André Belley et Denis Hébert sont bien fiers des tacos et tortillas qu'ils fabriquent à Sherbrooke.

Téléphoto, par Claude Poulin

prise de réparation et de vente d'automobiles, en plus d'être impliqués en immobilier et dans la restauration. En tout, ces deux associés ont créé ou maintenu une soixantaine d'emplois au cours des derniers mois.

Chez Pablo et Pepe, les tacos et tortillas sont fabriqués à partir de la farine de maïs, un produit importé du Texas. La pâte est découpée en rondelles ou en triangles et cuite

dans deux immenses fours avant d'être ensachée et prête à la livraison. Le stock est écoulé dans les marchés d'alimentation. Peu à peu, note M. Belley, l'entreprise se fait une niche mais, dit-il, ce n'est pas facile de percer dans le secteur de l'alimentation.

Il n'y a que sept producteurs de tacos dans le monde. Il y a davantage de producteurs de tortillas. Les tacos sont fabriqués au Québec, en

Ontario et aux États-Unis.

«En Europe, il n'y a qu'un seul producteur... Il n'est pas dit qu'il le restera longtemps...»

Les produits de Pablo et Pepe ainsi que ceux qu'ils fabriquent sous d'autres marques sont vendus au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve. Une percée est même tentée du côté des Américains.

## Chez nous

**MRC du Granit**  
Vaste étude en vue de regrouper les organismes voués au développement (B1)

**MRC Coaticook**  
Un effort pour mieux intégrer la jeunesse (B2)

## CAHIER B

**LES SPORTS C1**

**Mario Lemieux** songe sérieusement à la retraite

**Jocelyn Thibault** reste confiant

**MÉTÉO A2**  
(38e jour de l'année)

Ensoleillé: max. -15  
Lever du soleil: 7h01  
Coucher du soleil: 17h02  
Demain: ensoleillé

## Riches et futés avec l'impôt

Toronto (PC)

Quelque 20 millionnaires canadiens ont versé moins de 100 \$ à l'impôt en 1991, a révélé George Baker, un député libéral qui revendique le démantèlement des abris fiscaux pour les riches.

M. Baker, député de Gander-Grand Falls à Terre-Neuve, a indiqué que des fonctionnaires du ministère des Finances lui avaient indiqué que 190 Canadiens, dont les revenus étaient supérieurs à 250 000 \$, ont déclaré, sur leur rapport annuel, qu'ils n'avaient pas à verser d'impôts. Les données pour 1992 et 1993 n'ont pas encore été compilées par Statistiques Canada.

De ces 190 personnes, 25 pour cent avaient des revenus de plus de 1 million \$, selon un article du Toronto Sun.

D'après M. Baker, 20 millionnaires ont donc payé moins de 100 \$ en impôts fédéral et provincial, et ce pendant trois années consécutives.

«Revenu Canada m'a confirmé que 60 personnes ayant des revenus de plus de 125 000 \$ ont bénéficié du crédit d'impôt pour les enfants en 1991 et que 13 000 personnes aux revenus comparables ont reçu un remboursement de TPS en 1993.»

## Boutros-Ghali réclame les frappes

New York (AP)

Le secrétaire général des Nations unies Boutros-Ghali souhaite que l'OTAN autorise «des frappes aériennes contre les positions d'artillerie dans et autour de Sarajevo qui sont responsables d'attaques contre des cibles civiles», a déclaré hier un haut responsable de l'ONU.

Selon ce responsable, qui a souhaité conserver l'anonymat, le secrétaire général de l'ONU a adressé hier soir une lettre en ce sens à son

homologue Manfred Woerner, pour obtenir «dès que possible» l'autorisation du Conseil de l'Atlantique Nord.

Il n'a pas précisé quand le Conseil aurait lieu. Une réunion pourrait se tenir dans les deux ou trois prochains jours.

Par ailleurs, à Washington, le président américain Bill Clinton a déclaré qu'il était «hautement probable que les Serbes soient responsables» du tir d'obus qui a fait 68 morts et environ 200 blessés à Sarajevo samedi, mais il a estimé qu'il fallait en être sûr avant d'avoir recours à des frappes aériennes.

Répondant aux questions de la presse après avoir examiné la situation en Bosnie avec ses conseillers pour les affaires de sécurité, M. Clinton a souligné que le bombardement du marché de Sarajevo était un acte «terrible et monstrueux».

**Pas le moment de partir**

Par ailleurs le Canada songe à retirer ses casques bleus de l'ex-Yougoslavie, mais un haut représentant des Nations unies lance l'avertissement que le moment est mal choisi.

Il y a deux semaines, les députés ont discuté du problème à la Chambre des communes pendant un

débat spécialement consacré à la question. Certains ont estimé que la région est devenue un dangereux bouillier et qu'en dépit de leurs pertes, les casques bleus n'y peuvent pas grand chose.

Kofi Annan dit ne pas être d'accord: le temps du retrait n'est pas encore venu.

Il admet toutefois que les opérations de l'ONU y sont dangereuses, et qu'il faut s'attendre à ce qu'il y ait des victimes.

Quelque 2000 Canadiens sont en poste dans l'ex-Yougoslavie, la plupart en Bosnie. Leur mandat viendra à terme en avril.



Des musulmans transportent un membre de leur famille qui figure parmi les 68 personnes tuées par un obus samedi à Sarajevo.

## LA BONNE NOUVELLE

**Les meilleurs**

Les Cantonniers de Magog ont conservé leur titre de champion de la classe AAA du Tournoi international midget de Drummondville en disposant facilement de la formation de Halifax en grande finale hier soir au Centre Marcel-Dionne.

Invaincus à leur dix derniers matchs du calendrier de la Ligue midget AAA, les Cantonniers n'ont pas subi la défaite au cours des six matchs du tournoi drummondvillois. Voilà qui est de bon augure en vue des séries de fin de saison qui débuteront dans un peu plus de trois semaines.

LES DÉTAILS EN C1

Pour toute information concernant le nouveau Code civil, composez le **1 800 NOTAIRE**



Chambre des notaires du Québec

Le droit d'y voir clair

Courses de chiens attelés

# Rien ne vaut une promenade en traîneau



**Agent/e de développement**  
Code prof: 4164 # 2820419  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: admissible au programme PDE-PSR, recevoir prestations de la sécurité du revenu, BAC en sciences humaines, expérience milieu communautaire atout, connaître ordinateur plus expérience en animation  
Salaire: 7.50 \$/heure  
Fonctions: organiser et concevoir activités de promotion, animer groupes de travail, consolider le financement, comptabilité.  
**Monteur/euse multi-media**  
Code prof: 2163 # 2838999  
Lieu: Ascot  
Exigences: diplôme études collégiales en informatique, connaissances Windows & Language Script atout, voix agréable, autonome  
Salaire: 8 \$/heure  
Fonctions: faire montage multi-media, digitalisation de photos et de la voix, assemblage, impression sur disque laser.  
Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Claude PLANTE Fleurimont

Stéphane Bédard de Fleurimont est l'un des rares amateurs de courses de chiens attelés de la région de Sherbrooke. Depuis environ huit ans, il parcourt la région, tiré par une locomotive canine de six chiens vapeur, de race Husky et Alaskan.

Pour lui, rien ne vaut la sensation d'une promenade en traîneau à chiens. «Je fais surtout de la randonnée, dit-il. C'est moins stressant que la course. Mes chiens peuvent me tirer pendant toute une journée de randonnée.»

«C'est un sentiment de liberté, de paix, continue le jeune homme. J'ai la pleine confiance de mes chiens et ils m'obéissent. Pour moi, ce sont des bébés à chouchouter.»

Tout le monde l'aura deviné: Stéphane adore les animaux. Il a grandi dans une famille d'amateurs de chevaux et de chiens.

«Mes chiens doivent être entraînés à tous les deux jours. Je passe la plupart de mes fins de semaine sur mon traîneau, note-t-il. En randonnée, nous allons moins vite. Au début, les chiens peuvent courir à 30 kilomètres heures, mais ça baisse à dix kilomètres heures.»

**Chiens dociles**

L'attention et les soins apportés pendant toutes l'année sont primordiaux pour ces animaux. Stéphane Bédard le sait et ne lésine pas sur le moyens à prendre pour garder ses chiens en santé.

«Ils doivent être vaccinés régulièrement. Je leur donne de la moule, constitué de nourriture sèche. L'hiver, puisqu'ils sont à l'entraînement, j'augmente le taux de protéine, les suppléments alimentaires et les vitamines.»

Il insiste sur pour dire que ses chiens sont tout à fait dociles. «Il n'y a pas de problème avec les enfants

pour ces chiens là, affirme-t-il. Ils ne feraient pas de mal à une mouche...»

Stéphane Bédard était l'un des 41 participants (des quatre coins de la provinces) aux courses de chiens

attelés de ce week-end, organisée dans le cadre du Carnaval de Fleurimont. Environ 1000 personnes s'étaient déplacés pour assister à la compétition canine. Des attelages de quatre, six et huit chiens ont par-

couru un trajet de quatre, six ou huit milles.

Pour le président, Daniel Robillard, cette activité de clôture du carnaval a été un vif succès. Pour la première fois organisée avec autant

d'envergure à Fleurimont, la compétition a demandé la participation de 30 bénévoles, dont ceux du Club de motoneigistes de l'endroit.



Téléphoto par Christian Landry

Il n'y a rien pour Stéphane Bédard, de Fleurimont, comme de se retrouver aux commandes de son attelage de chiens.

## Aussi dispendieux que le ski et la motoneige

Claude PLANTE Fleurimont

Le ski alpin et la motoneige,

sports d'hiver les plus dispendieux? Attendez, avant de vous prononcer, de savoir combien peut coûter une saison de courses en traîneau à

chiens.

Pour une saison complète, il est difficile de s'en tirer en bas de 6000\$. Il suffit de penser à l'achat des chiens, du traîneau, de la nourriture et des frais de vétérinaire. Même s'ils ne courent que pendant l'hiver, les chiens ont besoin de soins, l'année durant.

Le Fleurimontois Stéphane Bédard, l'un des participants à la course du Carnaval de Fleurimont, prend part à des compétitions qu'à quelques reprises dans l'année. Lui, qui préfère les tranquilles randonnées, peut difficilement investir moins que 2500\$ par année dans son bolide canin.

«Au départ, j'ai dû mettre 3000\$ pour acquérir les chiens et le traîneau. La nourriture coûte entre 1200\$ et 1500\$ par année. Pour les vaccins, il faut ajouter de 500\$ à 600\$, calcule-t-il.

rimont, Clovis Riopel de L'Assomption, une encyclopédie vivante sur les courses de chiens au Québec, affirmait que le sport est en train d'acquiescer une certaine popularité dans la province. «Selon moi, il y a environ 500 attelages de chiens au Québec. Le sport attire de plus en plus les Européens. Ils viennent ici pour parcourir de longues distances et cherchent les grands espaces.»

Pour lui qui suit ces compétitions depuis 45 ans, le principe premier du bon coureur est de pouvoir compter sur un bon chien de tête. «C'est lui qui dirige les autres. Il ne répond qu'à la voix de son maître pendant la course», explique M. Riopel.

En Estrie, on ne retrouve que quelques amateurs. Ils font partie d'une association qui a siège en Beauce. Au Québec, un regroupement d'amateurs d'une quinzaine de clubs vient de naître. Il se nomme Fédération québécoise des sports de chiens attelés.

**Les Européens**

Présent en fin de semaine à Fleu-

**Précision**

NDLR - Toutes nos excuses à MM. Alain Gélinais et Pierre Delisle dont les photos ont été interchangées dans la rubrique «Question du jour» de notre édition de samedi.

### La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**Livraison à domicile:**  
- Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot  
Taux de vente du Québec ..... \$3.43  
Coût à l'abonné ..... \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:  
trimestriel No 1539

**Abonnement par le poste au Canada, seul endroit desservi par camélot et camélot motorisés.**

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12  
6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60  
3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54  
1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68  
6 mois \$110.00, TPS \$7.35, TVQ \$8.99 = \$126.34  
3 mois \$55.00, TPS \$3.68, TVQ \$4.49 = \$63.17  
1 mois \$29.00, TPS \$1.93, TVQ \$2.33 = \$33.26

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press, le service de photos des familles de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

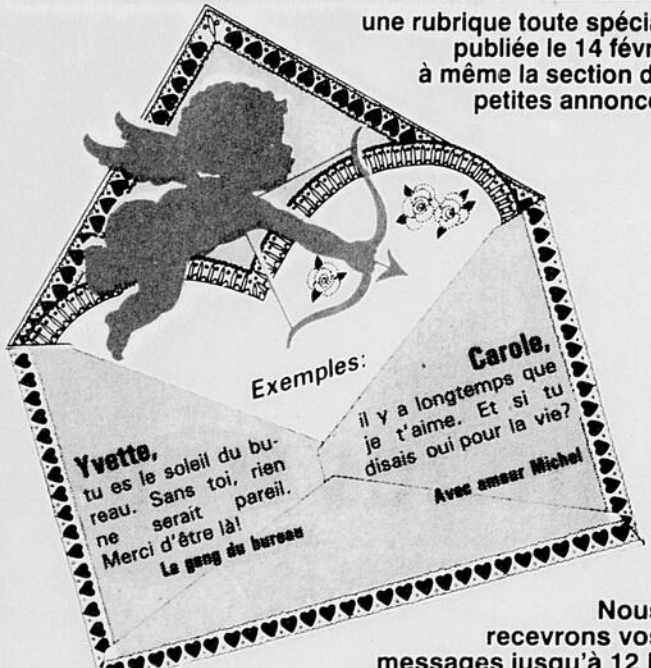
## À LA SAINT-VALENTIN

### Comment faire savoir...

à votre conjoint, amie, collègue, professeur, gardienne, entraîneur sportif, amant ou même à votre ex, qu'ils sont des PERSONNES SPÉCIALES

### BATTEMENTS DE COEUR

une rubrique toute spéciale publiée le 14 février à même la section des petites annonces.



Nous recevrons vos messages jusqu'à 12 h le vendredi 11 février 1994

POUR UN COÛT MINIMUM DE 4.36\$

Laissez libre cours à vos sentiments et à votre imagination tout en étonnant une «personne spéciale»!

564-0999

5 ARRANGEMENTS FLORAUX SERONT TIRÉS AU SORT PARI MI LES PARTICIPANTS.

Une collaboration de



La Tribune

61550

Loto-Québec		RÉSULTATS	
Tirage du 94-02-05		GAGNANTS	LOTS
6/6	5	496	239,70 \$
5/6+	9	82	706,60 \$
5/6	351	1	696,50 \$
4/6	19 464	58,60 \$	
3/6	363 277	10,00 \$	
Numéro complémentaire: 22		Ventes totales: 19 100 372,00 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$	
		Prochain tirage: 94-02-09	

Extra		Tirage du 94-02-05		Tirage du 94-02-05		Tirage du 94-02-06					
NUMEROS	LOTS	4	6	8	16	17	1	2	4	5	8
915390	100 000 \$	26	29	33	40	41	9	10	13	22	28
15390	1 000 \$	43	44	47	48	51	34	39	40	43	44
5390	250 \$	57	58	59	62	66	47	53	57	58	67
390	50 \$										
90	10 \$										
0	2 \$										

SELECT		Tirage du 94-02-05		GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$					
5/6+	1	21 696,20 \$					
5/6	42	344,40 \$					
4/6	1 774	38,00 \$					
3/6	26 677	5,00 \$					
Numéro complémentaire: 32		Ventes totales: 884 279,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$			
MISE-TOT 4-12-24-25		GAGNANTS		LOTS			
		90		555,50\$			

ATOUT		Tirage du 94-02-05		CATÉGORIES DE LOTS (pour chaque sélection)		LOTS	
1 <sup>re</sup> SÉLECTION		5 cartes + Atout	1 000 000 \$				
		5 cartes	50 000 \$				
		4 cartes + Atout	1 000 \$				
		4 cartes	200 \$				
		3 cartes + Atout	20 \$				
		3 cartes	10 \$				
2 <sup>e</sup> SÉLECTION		2 cartes + Atout	2 \$ + mise gratuite				

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispanité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité

À NE PAS MANQUER! dès lundi 7 février 1994

CONCOURS EN JEUX 4 200\$ à gagner

Prévisions à long terme pour Sherbrooke  
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	ENSOLEILLÉ	NEIGE	NEIGE
max 14	min -22	max -13	-9/-21	-2/-15

Vers le sud

Aujourd'hui

	min	max	Los Angeles	13	19
Acapulco	24	31	Mexico	7	24
Barbade	26	27	Miami	19	19
Bermudes	20	22	Myrtle Beach	9	14
Dayt. Beach	16	25	Nassau	18	24
La Havane	20	28	Orlando	16	26
Honolulu	21	27	Tampa	18	24
Kingston	24	31	Trinidad	26	32
Las Vegas	4	12	W. P. Beach	16	26

INDEX

Arts:	C-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Personnalité:	B-6
Décès:	D-5	Petites annonces:	D-2
Économie:	D-1	Sports:	C-1

## Actualité en bref

### De faux billets faits au laser

**Sherbrooke** - Un couple dans la trentaine a vainement tenté de passer un faux billet de 20 \$ au Centre sportif de l'Université de Sherbrooke, hier midi, et non seulement on ne leur a pas remis de monnaie, mais le gars et la fille se sont retrouvés au quartier général de la rue Marquette.

Un second billet a été saisi sur l'un des suspects et il semble que ces billets avaient été reproduits grâce à un photocopieur au laser.

Les faux billets auraient vraisemblablement circulé dans des clubs du centre-ville avant de tomber dans les poches du couple.

L'homme et la femme ont été relâchés après interrogatoire et c'est maintenant à la GRC qu'ils devront s'expliquer.

On ignore si plusieurs de ces faux billets ont été mis en circulation.

### Les trois motoneiges vite retrouvées

**Kingsey Falls** - Un homme de 35 ans habitant Sainte-Clothilde de Horton sera accusé aujourd'hui du vol de trois motoneiges, ayant été pris moins de trois heures après la commission du crime.

Trois montrealais avaient loué une chambre à l'Auberge Kingsey, dans Kingsey Falls, et leurs motoneiges étaient garées à l'extérieur, attachées par une chaîne dans la nuit de samedi à dimanche.

Vers 4h30 hier matin, des voleurs ont brisé la chaîne et placé deux motoneiges sur une remorque tandis que la troisième était attachée à la remorque. Les voleurs ont quitté l'endroit ainsi, mais, un peu plus tard, grâce aux traces de la motoneige attachée à la remorque, les agents de la SQ ont retrouvé les trois véhicules à Sainte-Cécile de Horton où ils ont procédé à l'arrestation de trois suspects; un seul d'entre eux sera toutefois accusé.

### 25 000\$ de dommages

**Sherbrooke** - Une cigarette oubliée a probablement mis le feu dans un matelas et causé pour 25 000\$ de dommages, vendredi après-midi, dans un immeuble à logements du 905 rue King Georges, dans l'ouest de la ville de Sherbrooke. La fumée et l'eau ont principalement endommagé l'un des six logements du bâtiment.

Les effectifs de trois casernes des pompiers de Sherbrooke ont dû répondre à l'appel, lancé vers 15h30. L'incendie n'a heureusement pas fait de victime.

### Rencontre à l'Hôtel-Dieu

**Sherbrooke** - Malgré l'interdiction de se présenter à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, les conseillers syndicaux de la Fédération des infirmiers et infirmières auxiliaires du Québec (FIAQ) s'y rendront ce matin pour rencontrer leurs membres.

Présents depuis le début du conflit qui divise les parties patronale et syndicale des auxiliaires, Anny Bienvenue et Robert Duval défieront l'interdiction émise, vendredi dernier, par la direction de l'établissement.

«Nous croyons que la lutte de nos membres est légitime et nous avons décidé de nous présenter à l'hôpital», mentionne Robert Duval. La direction a fait savoir que nous n'avons plus le droit de circuler librement à l'intérieur... Que vont-ils faire? Appeler la police; nous verrons bien...»

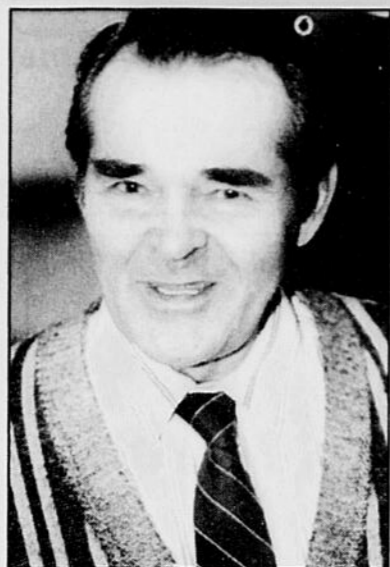
Le conflit dure depuis le 6 janvier. Les infirmiers et infirmières auxiliaires ont alors entrepris des moyens de pressions. Par exemple, ils étirent les pauses café et font jouer de la musique.

Les membres du FIAQ craignent de voir un jour disparaître les auxiliaires au profit des infirmiers et infirmières habituels. D'autres moyens de pression pourraient être envisagés dans les prochains jours.

### Trois blessés à Saint-Albert

**Sherbrooke** - Une chaussée un peu glissante et la poudrière ont causé un accident faisant quatre blessés, samedi après-midi, à Saint-Albert près de Victoriaville. Parmi les quatre victimes, on compte trois blessés graves qui ont dû être hospitalisés.

Selon le sergent Michel Duquette, du détachement de la Sûreté du Québec au Cap de la Madeleine, les deux véhicules impliqués ont fait face à face, vers 13h30. Une perte de contrôle est à l'origine de l'accident.



Lewis Desmarais



Madeleine Desmarais



Yvon Robidoux



Luc Lemay



Richard Talbot

# Ça magasinait fort au Salon de l'auto

□ L'événement doublera en importance l'an prochain, promet le promoteur

Claude PLANTE Sherbrooke

Si l'on se fie aux gens rencontrés au Salon de l'auto de Sherbrooke ce week-end à l'édifice CERAS, les ventes d'automobiles reprendront sérieusement au cours des prochains mois. Parmi les 18 512 personnes présentes, plusieurs magasinait sérieusement leur futur véhicule.

C'était le cas de Lewis et Madeleine Desmarais, de Valcourt. Ils pensent se procurer prochainement une nouvelle voiture «pour le plaisir du changement. Nous avons pris beaucoup de renseignements. Nous regardons principalement trois modèles», mentionne Mme Desmarais.

Avec ses trois enfants, la famille d'Yvon Robidoux de Waterville a besoin de plus d'espace. C'est pour cela que M. Robidoux a magasiné, hier, les mini-fourgonnettes. «Nous n'avons plus le choix, dit-il. Nous cherchons une sept passagers.»

Richard Talbot, de Lac Drolet, n'a pas l'intention de changer de voiture avant l'automne, mais en a profité «pour se faire une idée des prix des nouveaux modèles en montre.»

Même si ça visite au Salon de l'auto n'était qu'une «simple curiosité», François Léveillé de Saint-François-Xavier-de-Brompton n'a pu s'empêcher de questionner un représentant sur le prix de la nouvelle Neon 1995 de Chrysler.

Du côté des concessionnaires présents, plusieurs s'entendaient



Telephoto par Christian Landry

Les consommateurs sont de mieux en mieux documentés lorsqu'ils s'attaquent à l'acquisition d'un véhicule, ont relevé en fin de semaine des vendeurs et le chroniqueur automobile Jacques Bienvenue.

pour dire que les visiteurs savent ce qu'ils veulent et leur posent les bonnes questions. «Les gens cherchent ici une auto qui va correspondre à leurs besoins, au plus bas prix possible, indique Luc Lemay de chez Le Voturier. Ils veulent d'une auto qu'elle soit la plus durable.»

Gérard Lessard, du concessionnaire N. V. Cloutier, a été surpris de voir que les gens sont extrêmement intéressés par les nouveaux modèles. «Ça me surprend qu'ils nous questionnent pas plus sur les taux d'intérêt, par exemple.»

### Doubler l'exposition

Contrairement aux années passées, le Salon de l'auto ne se tenait pas au même moment que l'Auto Show, des concessions de l'homme d'affaires sherbrookois Daniel Beauceage. Si l'édition 1994 du Salon de l'auto - 1300 visiteurs de

plus que l'année dernière - a connu un plus grand succès, ce n'est pas seulement parce que l'événement n'a pas eu autant de compétition.

«Les gens sont sortis de chez eux en fin de semaine, raconte Jean-Pierre Julien, président de la compagnie organisatrice Les Productions Brodeur et Julien. L'an dernier, il y a eu deux salons en même temps et nous avons connu une légère augmentation de l'achalandage. Il faut dire aussi que plusieurs se rendaient aux deux événements.»

M. Julien en a profité pour annoncer que le Salon de l'auto 1995 sera plus important puisqu'il a déjà loué le Palais de sports pour l'an prochain, pour «doubler la superficie et augmenter le nombre de voitures en montre.»

Présent à l'événement, le chroniqueur automobile bien connu, Jacques Bienvenue, s'est dit surpris de la préparation des visiteurs. Documentés et statistiques à l'appui, les consommateurs savent beaucoup plus ce qu'ils veulent, mentionne-t-il.

Mais par-dessus tout, insiste M. Bienvenue, tous les concessionnaires de la région auraient avantage à participer au Salon. Comme cela, ils auraient l'occasion de côtoyer les gens du milieu et plus de consommateurs.

«Il y aurait de la place pour un événement d'une envergure extraordinaire, lance-t-il. Ce conflit (entre Daniel Beauceage et Les Productions Brodeur et Julien) est malheureux pour tout le monde.»

# Aveugle, Julie Cournoyer voit grand...

Claude PLANTE Saint-Élie d'Orford

Elle pratique le ski alpin et s'apprête à s'inscrire à la maîtrise à l'université, en service social. Plusieurs sursauteront en apprenant que Julie Cournoyer ne peut compter sur ses yeux pour accomplir ses activités, devenant alors des exploits!

C'est avec beaucoup de ténacité, de talent et d'un grand sens du positivisme que cette jeune femme de 23 ans handicapée visuelle peut aborder la vie comme une personne dite normale. Rien ne l'arrête.



Julie Cournoyer

Pour elle, tout est défi à tenter de surmonter avant de s'avouer vaincu.

«Je me dis que je suis capable de le faire et je vais l'essayer», explique l'étudiante en deuxième année à l'Université de Sherbrooke en service social. Il faut simplement trouver une façon de l'adapter.»

«Je pratique le ski depuis cinq ans. Ça avait l'air plaisant. Ce sont des activités organisées pour les aveugles. Nous sommes guidés pour éviter les accidents.»

D'autres sauteront encore plus

haut en apprenant qu'elle ne lit les codes Braille que depuis seulement trois ans. Pour ses études, elle utilise des livres enregistrés sur cassette et un appareil grossissant les lettres imprimées sur du papier.

Julie Cournoyer, aveugle depuis sa naissance, dit «aimer les études. Quand on a trouvé les moyens pour palier nos problèmes, rien ne peut nous arrêter.»

Presque rien.

Bien sûr, elle avoue son impuissance à conduire une voiture. Mais c'est l'un des rares obstacles infranchissables pour cette téméraire.

«Le plus difficile pour moi, c'est lorsque je dois me rendre pour la première fois à un endroit. Une chance que j'ai un bon sens de l'orientation...»

Être aveugle, le pire handicap?

«Non. Pour moi ça serait dramatique d'être en fauteuil roulant. Ou bien d'être sourde... J'aurais l'impression d'être coupé du monde.»

Cette résidente de Saint-Élie d'Orford - mais native de la région de Montréal - avoue d'ailleurs que la période de l'adolescence lui a été particulièrement difficile. «Je n'acceptais pas ma situation. Je ne voulais pas me servir d'une canne blanche et je refusais qu'on m'aide.»

### Adapter son quotidien

Pour mener une vie pratiquement normale, Julie a dû adapter certains aspects de son quotidien.



Telephoto par Christian Landry

Être aveugle n'est pas le pire handicap, assure Julie Cournoyer. Elle travaille à la maison sur un ordinateur qui grossit les caractères.

Dans un monde où simplement éplucher les pommes de terre peut devenir dangereux, il faut y songer à deux fois avant de poser un geste.

«J'ai marqué les cadrans de ma laveuse et de ma sècheuse dans le but de reconnaître les cycles», donne-t-elle en exemple.

Son conjoint, Mario Marcotte, technicien en électronique, se surprend à chaque jour de la voir évoluer aussi facilement dans ce monde où les sens sont quasi essentiels. «Moi, je lui lève mon cha-

### Aveugle, mais pas sourde

Julie Cournoyer, qui n'est pas du genre à s'apitoyer sur son sort, apprécie les coups de main que lui offrent les gens sur la rue. Elle ne refuse «jamais d'aide. Plusieurs veulent m'accompagner pour traverser la rue ou m'indiquer mon chemin... C'est très pratique.»

«Les gens me posent des questions, souligne-t-elle. Je trouve cela important de répondre car ils veulent en savoir plus sur les personnes handicapées», poursuit-elle. Des fois, les gens réagissent drôlement avec nous; plusieurs pensent que je suis sourde aussi et haussent le ton pour me demander s'ils peuvent m'aider.»

Comme elle aime s'engager socialement, Julie Cournoyer siège au conseil d'administration de

l'Association des handicapés visuels de l'Estrie. Elle profitera de la Semaine de la canne blanche

(du 6 au 12 février) tenue par l'organisme pour participer aux activités au programme.

La semaine en question existe pour démontrer que les personnes aveugles peuvent mener une vie active malgré des défis particuliers. Julie Cournoyer sera sûrement surmonter celui de lire cet article traitant de sa joie de vivre...

# Il faisait le plein et même plus sans frais

Daniel FORGUES Sherbrooke

La patience aidant, les policiers de Sherbrooke ont réussi à couper le robinet à un type qui, depuis fin décembre, avait imaginé un stratagème lui ayant permis de voler pas moins de 10 000 litres d'essence qu'il refilait ensuite à des particuliers.

Ce vol plutôt inusité est survenu chez Pétro-Sherbrooke Inc, rue des Quatre-Pins, un endroit où les propriétaires de flottes de véhicules peuvent aller faire le plein d'essence grâce à une clé leur permettant d'y avoir accès en tout temps.

Et c'est justement un des clients de ce distributeur qui, fin décembre, s'est fait voler sa clé sans s'en apercevoir tout de suite, avec le résultat que l'on connaît maintenant.

Lundi dernier, sans doute après avoir reçu son compte mensuel, le propriétaire, dont l'identité n'a pas été révélée, a porté une plainte à la police de Sherbrooke; non seulement venait-il de se rendre compte de la disparition de sa clé, mais les achats s'étaient curieusement multipliés sans aucune raison chez Pétro-Sherbrooke Inc.

Les détectives Luc Bégin et Gérard Leblanc ont pris l'affaire en main et, grâce à la collaboration de plusieurs autres policiers, une sur-

veillance du distributeur d'essence a porté fruit hier matin.

Quelques minutes après 8h, un camion de location, avec deux types à bord, s'est présenté au commerce de la rue Quatre-Pins et les individus se sont mis à remplir d'essence des barils de plastique. Les policiers sont intervenus, coupant net ce robinet qui, depuis quelques semaines, avait laissé couler illégalement quelque 10 000 litres d'essence valant environ 5000 \$.

Après interrogatoire, un des suspects a été relâché; le second, un jeune de 23 ans résidant à Bromptonville a été gardé en cellule et des accusations doivent être portées contre lui ce matin.

Dans le camion, les policiers ont trouvé pas moins de 12 barils de 45 gallons qu'on s'appropriait à remplir d'essence.

Hier après-midi, les enquêteurs ont saisi une douzaine de barils d'essence dans une résidence de Bromptonville.

Le «cerveau» de cette histoire aurait commencé par faire le plein de sa voiture seulement, rue des Quatre Pins et, voyant que le robinet coulait toujours, avait décidé de faire fructifier son idée en louant un camion et s'en servant pour transporter des barils.

L'essence était ensuite vendue à des particuliers, à un prix légèrement inférieur à celui du marché.



# Éditorial

## Policiers sur la sellette

Le geste ne peut pas passer inaperçu dans le contexte actuel: le gouvernement fédéral vient de déposer un amendement au Code criminel qui stipule que les policiers ne pourront employer une force potentiellement meurtrière que lorsqu'un suspect risque de leur réserver le même sort ou de leur infliger une blessure grave.

Bien sûr, on pense immédiatement à la désormais célèbre affaire Barnabé, c'est-à-dire à ce conducteur de taxi qui a été si violemment tabassé par un groupe de policiers montréalais qu'il reposera pour le reste de sa vie dans un état végétatif. On pense aussi à ce jeune homme que deux policiers, de Montréal encore, ont sauvagement battu dans une station de métro; il avait déjà un casier judiciaire long comme le bras mais, à première vue, cela ne peut pas vraiment justifier la brutalité employée.



Roch BILODEAU

Dans les deux cas, il y aura procès. C'est donc que les policiers, contrairement au cliché, ne sont pas au-dessus de la justice. On verra les résultats. Reste que l'image de la police en prend un sérieux coup. Pas seulement celle de Montréal, car les policiers du Québec reçoivent tous une formation semblable. Et la réalité de notre métropole n'est pas à ce point différente de celle des autres grandes villes de la province qu'elle puisse expliquer de grands écarts de comportements par rapport à la norme.

De là à développer crainte et méfiance, il n'y a qu'un pas. Que beaucoup de Québécois ont peut-être déjà franchi ces derniers temps.

C'est un très grave problème. Une police qui perd la confiance de la population devient elle-même source de danger. Parce qu'on ne la respecte plus, elle ne peut pas faire correctement son travail. La loi qu'elle est censée faire appliquer peut devenir objet de dérision puisqu'on associe spontanément l'acteur à son rôle fondamental. Au bout du compte, c'est la société en entier qui se trouve moins protégée. Bref, toute conduite suspecte de la part de policiers mine profondément les fondements mêmes de notre fragile équilibre social.

D'accord, il y a là une injustice criante: quelques policiers peuvent ternir la réputation de tous les autres et leur rendre ainsi encore plus ardue une tâche qui est déjà si compliquée et délicate. Mais pour les citoyens, la police est le premier représentant de la justice, celui qui l'incarne concrètement dans la vie de tous les jours. Alors, parce que son rôle est tellement crucial, ceux qui ont pour mission de la diriger ont l'absolue obligation d'éviter toutes les formes d'abus ou de laxisme.

C'est pourquoi un simple amendement au Code criminel ne peut suffire. Bien sûr, il n'est pas inutile de mieux délimiter l'action de la police dans les textes de loi. Mais ce n'est qu'au sein même des directions de police que peuvent s'opérer les véritables changements significatifs. Il en va des forces policières comme de toute autre organisation: si on attache davantage d'importance aux prérogatives syndicales ou aux conditions de travail de chacun qu'à l'éthique professionnelle et aux règles de conduite du groupe, les individus perdent rapidement de vue la véritable vocation de l'ensemble.

Cette vocation, c'est avant tout de protéger le public. Ce qui signifie notamment savoir user de la force avec discernement et jugement. Même avec les détails accablants qui sont connus, on ne peut présumer de la culpabilité des policiers actuellement sur la sellette. Mais le doute est installé dans la population et la police devra décupler d'efforts pour lui prouver qu'elle n'est pas en train de perdre le sens de ses fonctions.

### COUP D'OEIL

## Aux États-Unis, la consommation augmente plus vite que le revenu

Par HENRY ENGLER  
NEW YORK (Reuter)

La croissance des dépenses des Américains a été plus rapide que celle de leurs revenus, une tendance qui, si elle se poursuivait, hypothéquerait les perspectives de croissance future, déclarent des économistes.

En décembre, le revenu des ménages a augmenté de 0,6 pour cent et les dépenses de 0,5 pour cent, des taux conformes aux prévisions. Mais sur l'ensemble de 1993, les dépenses affichent une hausse de 6,1 pour cent alors que les revenus ne progressent que de 4,7 pour cent.

«Nous sommes dans une situation où les dépenses progressent plus vite que les revenus», observe Steve Wood (BA Securities Inc). «Cela pose le problème de savoir pendant combien de temps la consommation peut stimuler l'économie».

### Une menace ou non?

La question de savoir si l'écart entre la consommation et les revenus peut continuer sans menacer la croissance future divise les experts. Certains notent qu'un tel écart est caractéristique d'une situation de reprise économique.

D'autre jugent, l'analogie peu pertinente car l'économie entre dans sa troisième année de reprise.

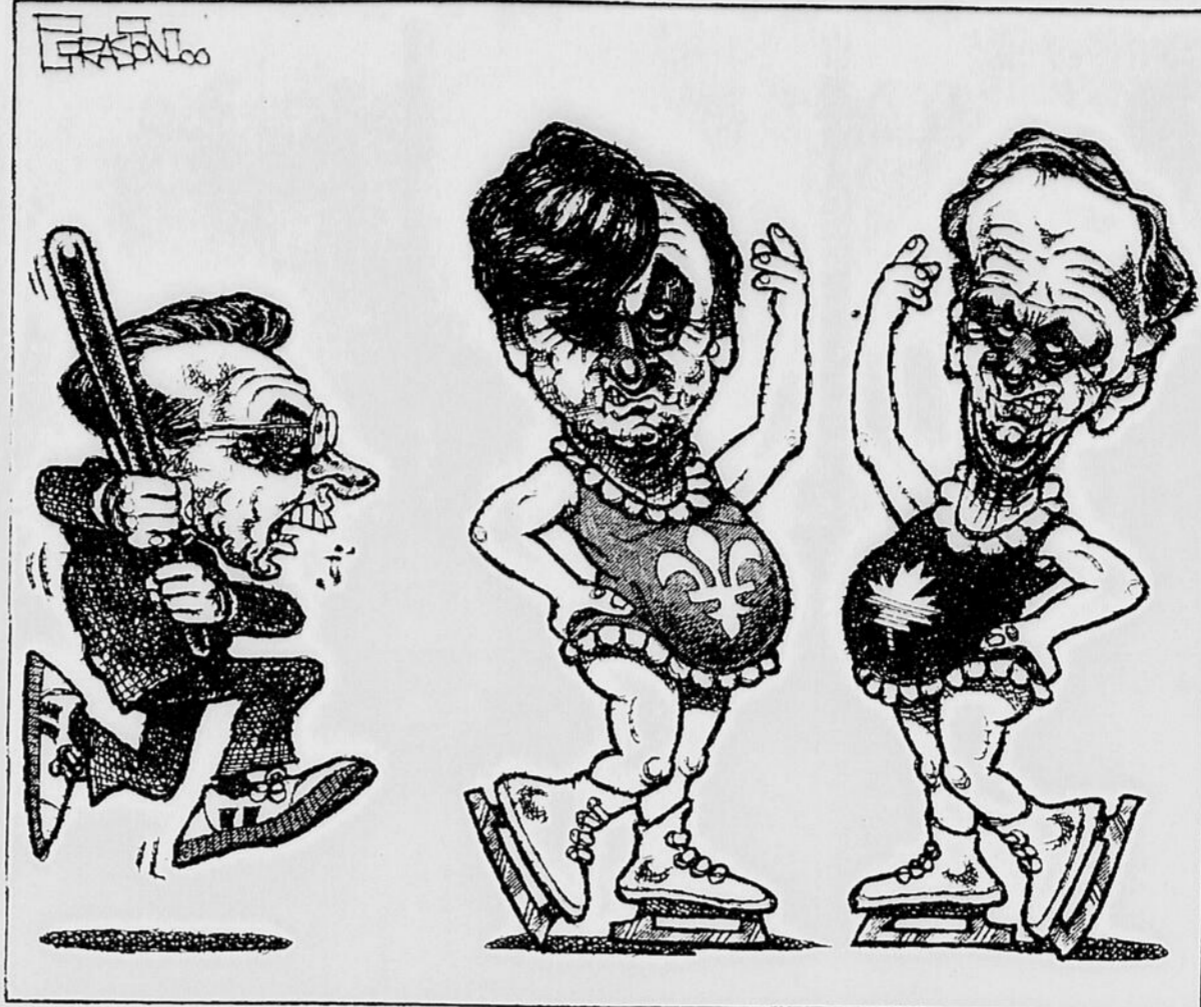
«Nous avons connu au début une reprise plus faible que d'habitude, mais à moins d'une importante révision à la hausse (de la croissance des revenus), l'économie ne pourra sans doute pas croître aussi rapidement», a ajouté Steve Wood.

Pour maintenir leur rythme de consommation, les ménages ont dû puiser dans leurs économies, faisant tomber le taux d'épargne à un niveau historiquement bas. La hausse des crédits a aussi alimenté la consommation. Le taux d'épargne de 4,2 pour cent laisse augurer «une certaine modération des dépenses dans la première moitié de 1994», soulignent des analystes de Merrill Lynch.

Le département du Commerce a observé que la baisse des revenus résultait en partie du versement anticipé des primes à la fin de 1992 au lieu de début 1993.

«Je ne constate aucun ralentissement de la croissance des revenus», déclare de son côté James O'Sullivan (J.P. Morgan Securities Inc).

Malgré la hausse de la consommation au quatrième trimestre, le taux d'épargne a néanmoins progressé à 4,2 pour cent contre 3,8 pour cent en octobre. James O'Sullivan souligne en outre que le taux d'épargne connaît souvent des révisions importantes et pourrait s'avérer bien supérieur lors des révisions annuelles, publiées en juillet par le département du Commerce.



### POINT DE VUE

## Les mémoires de Trudeau: la manipulation de l'histoire

En serein journalisme, on accorde un droit de réplique et on présente les deux côtés de la médaille. Pierre-Elliott Trudeau venait d'obtenir cinq heures d'antenne pour présenter sa vision du Québec dans ce qu'il appelait ses mémoires. Après, l'émission Le Point de Radio-Canada a donc offert sa tribune à ceux qui ont vécu ce contentieux Québec-Ottawa pendant son règne. Qu'est-ce donc que Marc Lalonde faisait là? Était-ce donc que la clique Trudeau avait exigé sa présence pour appuyer davantage sa déformation de l'Histoire? Et pourquoi l'animateur Jean-François Lépine lui donnait-il constamment la parole? Et pourquoi Lalonde a-t-il demandé le même temps de parole que les autres participants réunis?

Pourtant, c'était si éclairant et rafraîchissant d'entendre les informations des Charron, Rivest, Raynauld, Broadbent, etc. Malheureusement, on leur a coupé la parole par manque de temps. On aurait pu apprendre encore tellement de choses: on le sentait. Pourtant, Lalonde, lui, en avait du temps. C'est malheureux, mais le journalisme en a pris pour son rhume, ce soir-là.

Le journaliste Jean-François Lépine avoue s'être fait abuser par les mémoires de PET, dit-il dans La Presse du 11 janvier 1994. On l'a utilisé uniquement pour donner un vernis d'objectivité à l'auto-encensement de Trudeau. Les questions trop précises du journaliste, ses doutes sur des affirmations du Prince, les impatiences de Trudeau et ses menaces de quitter le studio devant tout ce qui s'éloignait de la mise en scène-bonbon prévue par Gérard Pelletier et Tom Axworthy (et Trudeau) ont été coupés de la série.

Et jamais un mot des coups bas de Trudeau ni dans son livre qui devait paraître, non avant, mais seulement pendant cette série cosmétique. Sa vulgarité, son mépris, sa crise d'hystérie contre Madeleine Poulain à Radio-Canada, etc. Silence. Trudeau, juste un cran sous Jésus-Christ. Et encore!

Et dire que ce marathon de la déformation sera présenté dans d'autres pays, annonce La Presse.

Après chaque projection, il est certain que l'équipe Charron et compagnie ne sera pas alors invitée à dire la vérité sur le Québec, Bourassa, René Lévesque, etc. Quand on est millionnaire et «baveux», on a des droits sur la vérité que les autres n'ont pas.

M o n deuxième point est la désaffection du public pour la classe politique. On a encore vu là les magouilles d'un groupe politique, les hypocrisies, les déformations de la réalité, l'abus éhonté fait du journaliste Lépine et l'utilisation des moyens techniques, ton de voix artificiel de Trudeau, médiatisation de la série, son exportation pour la gloire de Trudeau, etc. Tout cela aggrave encore le rejet des politiciens par le peuple.

Et ce rejet rejallait au moins un peu sur les autres politiciens qui ne le méritent pas, exemple: toute l'équipe témoin présente. Il est parfois difficile de ne pas mettre tous les politiciens dans le même sac. Est-il nécessaire de rappeler le comportement de Ed Broadbent lors de cette émission? Comparé à Trudeau avec sa morgue et son maquillage de l'Histoire, Ed Broadbent s'est comporté comme un homme objectif et un vrai chef d'Etat: oui, j'ai fait une erreur, oui, je me suis trompé. Je m'excuse. Broadbent versus Trudeau, c'est la vérité et le mensonge, la politique et la politiciaille, la bravoure et le mépris. C'est avec des personnes comme Broadbent, Yves Séguin et quelques autres, qu'on retrouverait le respect de notre classe politique.

Mon dernier point. Monsieur



Pierre-Elliott Trudeau

Lépine, rachetez-vous. Avant qu'ils ne disparaissent, organisez une heure d'informations réelles avec les acteurs de cette époque. Avec des gens qui n'ont rien à cacher et qui ne craignent pas le jugement de l'Histoire. Les vérités doivent être rappelées et réaffirmées afin que les historiens ne tombent pas dans le piège de cette falsification de la vérité par la clique anti-démocratique, anti-progressiste et anti-péquistes de l'époque. Finies les grandes langues, genre Marc Lalonde qui doit fausser l'Histoire, lui aussi, comme Trudeau et Chrétien, afin de camoufler leurs positions de l'époque et leur mépris du Québec. C'est bien curieux, chaque fois que Trudeau risque d'être confronté à la vérité, Lalonde est toujours présent pour empêcher les autres de parler et pour les contredire sans arrêt. Lalonde est le collé hier, collé aujourd'hui, collé demain du père Ovide dans Scraphin. Lalonde est l'agent de conservation du mépris de Trudeau.

Finis le mépris. Ce qu'on veut, c'est la vérité!

Jean-Paul Tessier  
Saint-Alphonse-de-Granby

## Mais rien ne marche!

B ravo à La Tribune pour son initiative de publier actuellement une série d'articles sur des événements survenus il y a 45 ans. Je parle ici de la grève de l'amiante qui a secoué le Québec et le Canada entier en 1949, et dont le journal fait état ces jours-ci.

D'une violence exceptionnelle, la célèbre grève d'Asbestos et de Thetford Mines constitue un point culminant dans l'histoire du Québec. Il s'agissait de la première fois que le mouvement syndical s'attaquait de toutes ses forces au gouvernement de Maurice Duplessis. La violence des forces de l'ordre, dictée par le premier ministre lui-même sous son



Charles BURY

deuxième chapeau, celui de ministre de la Justice, a attiré l'attention des médias nationaux et internationaux. Le monde entier a regardé le Québec avec une attention qu'on a vue deux fois depuis: pendant la Crise d'octobre en 1970 et la Crise d'Oka en 1990.

L'effet principal de la grève de l'amiante n'avait finalement pas grand chose à voir avec le minéral. Ce que nous retenons aujourd'hui, c'est plutôt l'explosion d'activité politique populaire que la grève a enclenchée. Ce phénomène a été trop fort pour être freiné, ce qui a conduit à la Révolution tranquille des années 60.

L'ironie de cette histoire, c'est le sort éventuel des travailleurs et de leur industrie. Qu'on le veuille ou non, en 1994, le travailleur de l'amiante est une espèce menacée.

Depuis quelques années, le Québec réussit davantage à protéger ses travailleurs contre les maladies causées par l'amiante et qui s'attaquent surtout aux poumons. Parmi les multiples précautions adoptées, on doit porter un masque anti-poussières et on veille à garder les lieux de travail propres. Autrement dit, nous portons plus d'attention à la santé des travailleurs aujourd'hui. Mais on ne peut pas en dire autant pour la sauvegarde de leur industrie.

À cause de ses effets nocifs, l'amiante est devenu une bête noire pour le consommateur averti. Pour survivre, les producteurs d'amiante sont obligés d'aller chercher leurs clients au Tiers-monde, surtout dans les pays où les normes de santé sont beaucoup moins rigoureuses, ou inexistantes. Mais même en développant ces marchés au maximum, la demande demeure très faible.

Cela fait plus de 20 ans que les gouvernements successifs dépendent beaucoup d'argent et d'énergie pour sauver l'industrie de l'amiante. Subventions, Nationalisations, Privatisations, Partenariats. Mais rien de marche. Alors les travailleurs d'amiante d'aujourd'hui sont en meilleure santé, mais leur travail est en train de mourir.

C'est dommage qu'on ne puisse pas voir venir les choses. Car l'argent qu'on a dépensé pour protéger les travailleurs et sauver leur industrie totalise au moins plusieurs centaines de millions de dollars. On aurait pu prendre cet argent et payer tous les travailleurs pendant toute leur carrière, simplement à remplir les immenses trous que sont devenus les mines, plutôt que de mettre tout cet argent directement dedans.

### QUESTION DU JOUR

## Qui mérite d'être élu personnalité féminine ou masculine de l'année à la télévision?



**Rachel Houde, Coleraine:** «Blanche. Je l'aimais bien. Pour les hommes, moi c'est Patrice Lécuyer... Je ne l'haïssais pas non plus.»



**Louise Moreau, Ascot Corner:** «Sonia Bénéza pour les femmes, parce que son émission est intéressante. Je trouve que Jean-Luc Mongrain parle bien et défend les droits des personnes.»



**Manon Moreau, Ascot Corner:** «J'aime bien l'émission de Claire Lamarche. Les sujets sont variés. Jean-Luc Mongrain dit tout haut ce que les gens pensent tout bas.»



**Lise Couture, Sherbrooke:** «Je choisirais Pascale Bussière parce qu'elle est nouvelle et a du talent. Guy Mongrain travaille pas mal fort aussi.»



**Noël Lecours, Sherbrooke:** «L'émission de Jean-Luc Mongrain est bonne parce qu'elle donne beaucoup d'informations. J'aime l'émission de Claire Lamarche.»

## DOSSIER

La grève de l'amiante, il y a 45 ans

## Un conflit qui a marqué le début des trois colombes...

Des textes de Pierre SÉVIGNY

C'est vraisemblablement lors de la fameuse grève de l'amiante de 1949 que s'est amorcé le début d'une grande amitié entre trois hommes qui, moins de 20 ans plus tard, allaient occuper une place importante dans la vie politi-

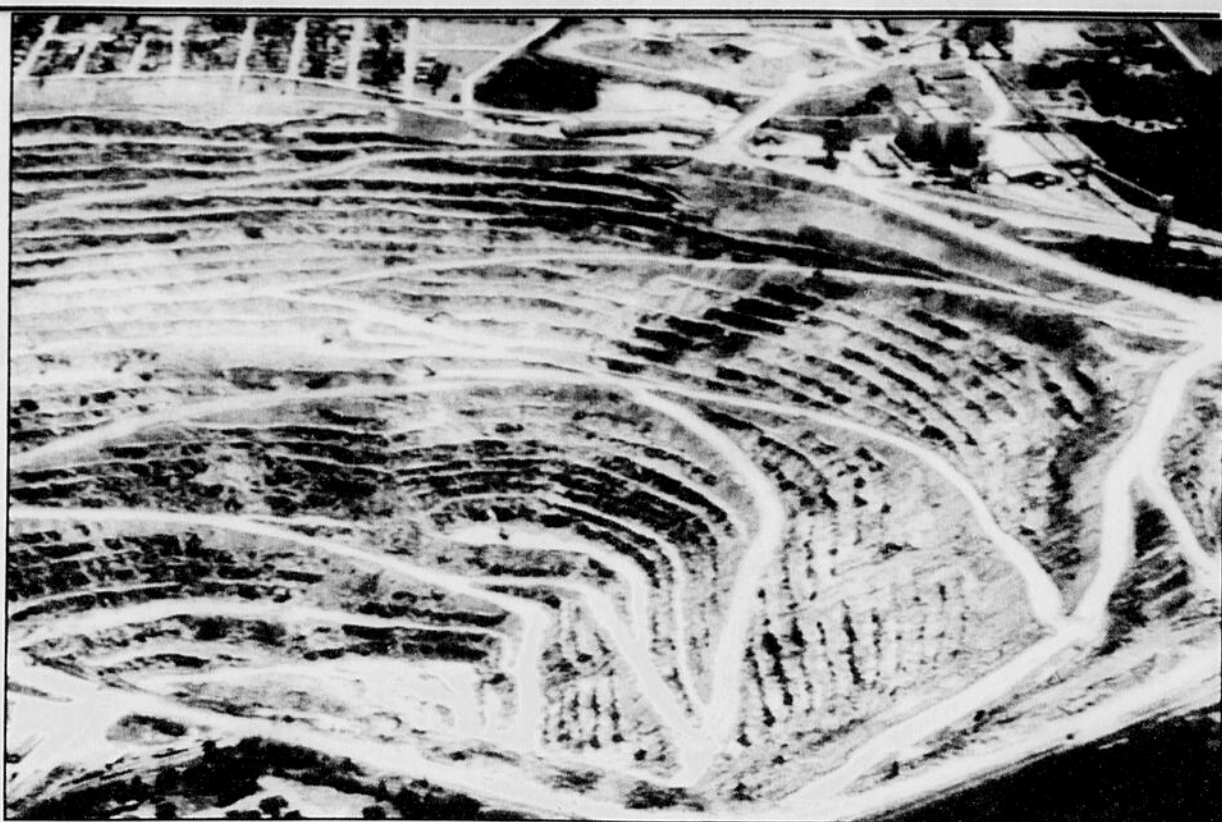
Ces trois hommes ont été impliqués dans la grève de l'amiante.

D'une part, à titre de secrétaire-général de la CTCC, Jean Marchand, a joué un rôle de premier plan dans ce long conflit de près de cinq mois.

Quant à Gérard Pelletier, il couvrait cet arrêt de travail pour le quotidien Le Devoir qui fut l'un des seuls journaux du Québec à afficher ouvertement son insatisfaction

Pelletier et Trudeau comme candidats pour les élections générales de novembre. Les «trois colombes» faisaient alors leur entrée dans le monde politique...

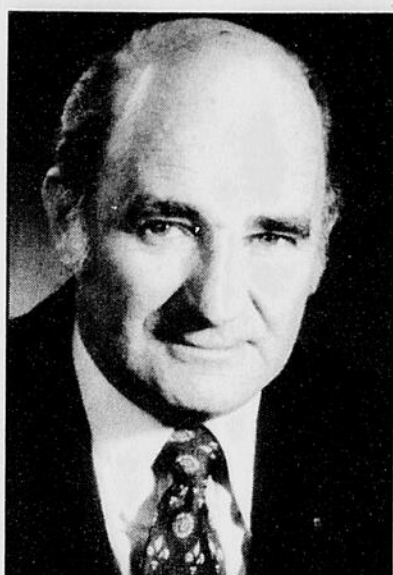
En plus de ces «trois colombes», la grève de l'amiante de 1949 a impliqué plusieurs autres personnalités qui, par la suite, ont occupé une place importante au Québec, notamment les avocats Jean Drapeau qui allait devenir maire de Montréal et Carrier Fortin de Sherbrooke qui a accédé à la magistrature.



L'impressionnante mine d'amiante Jeffrey, à Asbestos, est au coeur de la petite et de grande histoire du Québec.



Pierre Elliott Trudeau a admis dans ses «Mémoires politiques» qu'il connaissait mal le Québec qu'il découvrait à travers la grève de l'amiante.



Gérard Pelletier a été témoin de la grève de l'amiante comme journaliste au quotidien Le Devoir.

que canadienne et que tout le monde se plaisait à identifier comme «les trois colombes», soit Jean Marchand, Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau.

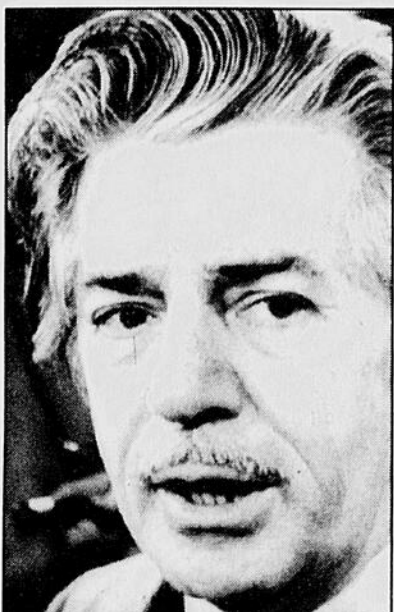
quant à l'attitude déplorable du gouvernement Duplessis dans ce dossier.

Or, Gérard Pelletier connaissait déjà Pierre Elliott Trudeau. De retour d'un séjour à l'étranger, ce dernier rencontre le journaliste qui lui propose de se rendre à Asbestos où le conflit sévissait depuis déjà quatre mois.

Dans ses «Mémoires politiques» parues aux éditions Le Jour, M. Trudeau précise son intervention dans le conflit: «... et pendant quelque jours, je m'associé à la lutte des mineurs, prenant la parole dans les assemblées des grévistes. Je découvrais là un Québec que je connaissais mal, celui des travailleurs exploités par les patrons, dénoncés par le gouvernement, matraqués par la police et pourtant animés d'un ardent militantisme».

C'est à l'occasion de cette grève que M. Trudeau (alors surnommé Saint Joseph par plusieurs grévistes à cause de sa barbe) fit la rencontre de Jean Marchand. Et, quelques années plus tard, il a donné des cours dans les écoles d'action ouvrière.

Et, en 1965, c'est Jean Marchand qui invita les dirigeants du Parti libéral du Canada à recruter ses amis



A titre de secrétaire général de la CTCC, Jean Marchand a joué un rôle de premier plan dans ce conflit de près de cinq mois.

## À SUIVRE

# 120 960 minutes gratuites

(et pas une seconde de plus)

3 MOIS D'APPELS ILLIMITÉS\*  
EN VOUS ABONNANT POUR 12 MOIS



Nokia 100

## Bell Mobilité

Enfin libre

\*Pour tout nouvel abonné avec un contrat de 12 ou 36 mois. Excluant les forfaits Contact essentiel et Bronze. Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus. Frais d'interurbain et d'abonnés itinérants non inclus. Sous réserve d'approbation de crédit. Miles AIR MILES offerts aux abonnés des services Or et Platine de Bell Mobilité Cellulaire seulement. AIR MILES International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire Inc. usager inscrit.

CENTRE CELLULAIRE PLUS :  
Cellulaire Flamand 1994 inc.  
Tél. : (819) 823-9994

AGENTS AUTORISÉS :  
Audiotec  
Tél. : (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.  
Tél. : (819) 563-0406

## Une lutte farouche à Asbestos mais aussi à Thetford

L'industrie de l'extraction minière d'amiante au Québec se concentre principalement dans l'Estrie, particulièrement dans les secteurs d'Asbestos et de Thetford Mines.

Or, cette industrie a été le théâtre de deux importants conflits qui ont marqué l'histoire du Québec, soit ceux de 1949 et de 1975.

Si la longue grève de sept mois et demi de 1975 n'a touché que les travailleurs miniers de la région de Thetford Mines, il en fut tout autrement en 1949 alors que les ouvriers de l'amiante des deux régions concernées ont lutté farouchement pour la reconnaissance de leurs droits.

### Déclenchement à Asbestos

Comment alors expliquer le fait que le conflit de 1949 soit souventes fois identifié comme «la grève d'Asbestos», ce qui n'est pas sans agacer quelque peu certains mineurs de la région de Thetford Mines qui se sentent exclus ou, à tout le moins, oubliés.

Plusieurs événements expliquent cette situation.

D'une part, c'est à Asbestos qu'a éclaté cette première grande grève de l'amiante, le dimanche 13 février 1949, alors que les 2000 travailleurs de la Canadian Johns-Manville refusaient de se présenter à l'ouvrage.

Ils étaient imités, le lendemain, par 3000 autres mineurs des compagnies Asbestos Corporation, Flintkote et Johnson de la région de Thetford Mines. Ces 5000 travailleurs étaient tous syndiqués à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC).

D'autre part, seule la JM d'Asbestos eut recours à des briseurs de grève dans le but de continuer l'exploitation du minerai. Les dirigeants des compagnies minières de la région de Thetford Mines avaient décidé de fermer leurs portes, non

sans appuyer le geste de la JM dans l'espoir que cette décision mine la résistance des grévistes.

Le conflit s'est donc déroulé calmement dans la région de Thetford Mines. Ce qui ne fut pas le cas à Asbestos...

La présence des «scabs» constituait une menace pour les grévistes d'Asbestos et cette provocation a eu pour effet d'augmenter la tension. Plusieurs bagarres ont éclaté entre grévistes et scabs. L'arrivée massive de la Police provinciale à Asbestos et son attitude nettement pro-patronale ont été des facteurs qui ont engendré le mécontentement.

### «Journée des barricades»

La tension a atteint son apogée le jeudi 5 mai lors de la «journée des barricades». Des grévistes de Thetford Mines étaient venus prêter main forte à leurs confrères d'Asbestos pour bloquer toutes les issues de la ville et, ainsi, empêcher les scabs de se rendre à la mine JM. La PP a utilisé la méthode dure pour rétablir l'ordre, ce qui a eu pour effet de susciter plusieurs affrontements corsés.

Et, le lendemain, à la suite de la lecture de l'Acte d'émeute par le juge de paix Hartley O'Bready de Sherbrooke, les policiers ont effectué quelque 125 arrestations et plusieurs grévistes furent battus.

Enfin, la grève de l'amiante de 1949 s'est terminée une semaine plus tôt dans la région de Thetford Mines, soit le 24 juin, alors qu'elle prenait fin à Asbestos le 1er juillet.

Il n'est donc pas surprenant que la grève de 1949 soit souventes fois identifiée sous le vocable de «grève d'Asbestos», compte tenu du fait que les principaux événements ayant marqué cet important conflit se sont déroulés presque exclusivement dans ce secteur de l'Estrie.

# Robert Benoit refuse de s'engager en faveur du casino

□ Reporté candidat libéral dans Orford, le député défend les élus de Rock Forest

Magog 5D

Dans le discours qu'il a prononcé après avoir été reconduit officiellement comme candidat libéral dans le comté d'Orford, Robert Benoit a rappelé aux militants qu'il n'y a pas un engagement qu'il ait pris avant les dernières élections provinciales qu'il n'a pas tenu.

Sur la question du casino qu'on veut implanter dans la région touristique de Magog-Orford, le député s'est refusé à toute promesse pouvant assurer les promoteurs qu'un tel projet trouverait chez lui un ambassadeur enthousiaste à

Québec. Sur un laconique «on verra», il a rappelé qu'il n'avait jamais été un opposant effréné à ce qu'un casino voit le jour dans son comté, mais admet à mots couverts qu'il n'est toujours pas un partisan acharné.

«Mais je ne veux pas que ça se fasse de l'extérieur de la région et qu'on amène le projet comme étant LA raison qui fera en sorte que les gens se rendront à Magog. Nous avons déjà plusieurs attraits importants et si un casino devait venir s'installer, il faudra qu'il s'intègre à cet ensemble. De toute façon, le milieu est généralement assez réfractaire à ce qu'on impose des projets de l'extérieur», ajoute le député qui craint plus que toute autre chose les

méga-projets sans lendemains comme la région a connus par le passé.

Celui-ci précise qu'il y a également des gens qui ne voient pas d'un très bon oeil qu'un tel projet soit avancé. «J'ai demandé à la Chambre de commerce de se pencher là-dessus et nous allons voir comment un casino pourrait s'ajouter aux infrastructures touristiques déjà en place. Tout est dans l'approche, répète-t-il. Il faut tenir compte de ce que le milieu veut.»

«De toute façon, nous sommes déjà pas mal en avance dans notre réflexion si on se compare aux gens du Parti québécois qui en sont encore à mesurer les enjeux philosophiques des casinos», s'est empressé

d'ajouter Robert Benoit qui ne voit rien d'urgent dans ce projet.

**Rock Forest sous observation**

Tout en reconnaissant que la Ville de Rock Forest fait actuellement l'objet d'une surveillance particulière au ministère des Affaires municipales, Robert Benoit a affirmé qu'il n'était pas question d'envisager sa mise sous tutelle. «J'ai parlé avec le maire Délisle vendredi et je lui ai dit où nous en étions avec ce dossier.»

«Mais il faut bien comprendre que le conseil municipal partait de très loin quand il a pris les rennes de la ville. Il y avait un énorme problème d'endettement et je crois que le conseil a posé les bon gestes dans les circonstances. On a dit dans le



Téléphoto, par Christian Landry  
De nombreux militants ont tenu à féliciter Robert Benoit après qu'on ait annoncé officiellement sa candidature dans Orford pour les prochaines élections.

rapport de Raymond, Chabot, Martin. Paré que la ville s'était développée tout croche, mais ce n'est pas d'hier que cette situation prévaut», reprend le député en ajoutant qu'aucune plainte officielle ne lui avait été adressée encore sur le sujet.

## Gala des aubaines Toyota

### Tercel S 1994

Le plus beau rapport qualité-prix Toyota :

- Sièges baquet avant à dossier inclinable
- Moteur à injection électronique de 1,5 litre, 12 soupapes, 4 cylindres
- Boîte manuelle 4 vitesses à surmultipliée
- Pneus radiaux toute saison Michelin ceinturés d'acier
- Rétroviseurs jumelés



Catégorie:  
vedette de l'économie

Solution Toyota à partir de **169 \$/mois** / 48 mois

Bail inconditionnel de 48 mois avec paiement comptant de 1000 \$. Coût total du bail : 10 232 \$. Prix de l'option d'achat : 3 625,26 \$.

Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre.

### Corolla Spéciale 1994

La Corolla à valeur maximum :

- Coussin gonflable côté conducteur; zones de déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière; poutrelles d'impact latérales
- Moteur à injection électronique de 1,6 litre, 4 cylindres, double arbre à cames en tête, 16 soupapes
- Ouverture télécommandée du panneau de réservoir et du coffre
- Rétroviseurs jumelés à télécommande manuelle



Catégorie:  
vedette populaire

Solution Toyota à partir de **219 \$/mois** / 48 mois

Bail inconditionnel de 48 mois avec paiement comptant de 1000 \$. Coût total du bail : 12 692 \$. Prix de l'option d'achat : 5 206,18 \$.

Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre.

### Coupé Camry 1994

Du nouveau en 1994. Le coupé Camry :

- Coussin gonflable côtés conducteur et passager
- Moteur à injection électronique de 2,2 litres, 4 cylindres, double arbre à cames en tête, 16 soupapes
- Radio AM-FM avec 4 haut-parleurs
- Sièges baquet avant à dossier inclinable et volant inclinable
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40



Catégorie:  
vedette des vedettes

Solution Toyota à partir de **289 \$/mois** / 48 mois

Bail inconditionnel de 48 mois avec paiement comptant de 2000 \$. Coût total du bail : 17 132 \$. Prix de l'option d'achat : 9 234,24 \$.

Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre.

*Attention : ces offres vedettes tiennent l'affiche jusqu'au 28 février seulement !*

 **TOYOTA**

CRÉDIT TOYOTA  
LOCATION ET FINANCEMENT

Découvrez les nombreux avantages des programmes Solution Toyota offerts exclusivement par votre concessionnaire Toyota participant.

† Offres valables pour les modèles 1994 neufs vendus au détail aux clients admissibles, pour un bail inconditionnel de 48 mois avec paiements comptants indiqués ci-dessus. (Frais de transport et de préparation (600 \$ maximum), d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus.) Premier versement et dépôt de sécurité requis au moment de la livraison. Baux de 24 et 36 mois également offerts. Les prix de l'option d'achat et du bail sont fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés pour la Tercel et la Corolla; 10¢/km pour la Camry. Offres valables jusqu'au 28 février 1994. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails.

## Priorité à l'emploi

Serge DENIS

Magog

C'est un député confiant et déjà gonflé d'adrénaline pré-électorale qui a été élu par acclamation dans le comté d'Orford, hier, devant près de 500 militants venus lui témoigner leur support au sous-sol de l'église Saint-Jean Bosco à Magog.

Avec le débit rapide et convaincant d'un homme déjà sous l'emprise de la fièvre électorale, Robert Benoit a profité de la présence de nombreux supporteurs pour leur rappeler ce qu'il a accompli, et surtout comment il l'a fait, depuis quatre ans à titre de représentant à l'Assemblée nationale. «On a été élus pour travailler», a-t-il lancé avec vigueur en faisant étalage de sa détermination à mener ses dossiers.

«Surveillez bien Daniel Johnson cette semaine avec la question autochtone», a-t-il lancé en promettant discrètement que son chef trouvera sous peu une solution à la contrebande de cigarettes. «Surveillez-nous bien aussi au cours des prochains mois dans le dossier de la déréglementation», a repris celui qui vient tout juste d'être nommé sur le comité chargé de formuler au gouvernement des recommandations sur le sujet.

Reprenant le thème qui a valu beaucoup de succès à Jean Chrétien lors des dernières élections fédérales, le député d'Orford entend consacrer les prochains mois pour relever le défi de l'emploi, objectif qu'il place en tête de liste pour la fin de son mandat et pour celui qu'il demandera aux électeurs de lui confier aux prochaines élections.

Robert Benoit s'est également engagé à continuer à promouvoir le fait français au Québec, au Canada et sur l'ensemble du continent. «Je veux aussi aider les jeunes à bâtir une société propre, juste et équitable», a lancé le député en présence du président de la Commission-jeunesse du Parti libéral, Claude-Éric Gagné. Celui-ci s'était déplacé de Chibougamau à Magog pour assister à la reconduction du premier député à l'avoir soutenu lors du congrès des Jeunes libéraux tenu exactement un an auparavant.

En guise de quatrième promesse qu'il a faite à ses électeurs, le député Benoit s'est lancé dans un vibrant plaidoyer en faveur de la participation québécoise à l'avenir canadien. «Enfin, un dernier grand défi nous attend, a-t-il ajouté comme s'il l'avait oublié, c'est de se faire réélire par, avec et pour les gens du comté d'Orford et le premier ministre Daniel Johnson.

En entrevue, Robert Benoit se montre tout aussi confiant que son parti ne subira pas le même sort que les conservateurs lors des dernières élections fédérales. «Au fédéral, analyse-t-il, je pense que les opinions s'étaient cristallisées au moins un an avant les élections à cause de cette image de manque d'intégrité qu'ils traînaient à la suite des nombreux scandales qui ont secoué le parti.»

«Dans notre cas, notre image est demeurée intacte et les sondages nous le montrent quand on obtient 30 pour cent des votes, à égalité avec le Parti québécois et qu'un dernier tiers de l'électorat ne demande pas mieux que de se ranger de notre côté», avance-t-il avec assurance. Et même s'il refuse d'ouvrir les hostilités avec André Langevin, qu'il pourrait être appelé à affronter lors des prochaines élections, Robert Benoit se dit en possession de tous ses moyens pour se lancer en élection.